

Communiqué de presse

Marseille, le 10 février 2022

Qu'est-ce que la Présidence française du Conseil de l'UE (PFUE) ?

Depuis le 1er janvier 2022, la France exerce pour six mois la **treizième présidence du Conseil de l'Union européenne** de son histoire. Cette institution, qui réunit les ministres des États membres par domaine d'activité est, avec le Parlement européen, l'organe co-législateur de l'UE. Dans la procédure législative ordinaire, les deux institutions amendent les propositions faites par la Commission européenne. Au nom des 27 États membres, la France préside donc l'une des sept institutions de l'UE et l'une des quatre principales, constituant le carré institutionnel.

Les priorités

Le 9 décembre 2021, Emmanuel Macron a présenté à l'Élysée les chantiers prioritaires de la France dans le cadre de la PFUE. Une fonction qu'elle exerce du **1er janvier au 30 juin 2022**. Les priorités ? Souveraineté, croissance, transition écologique, numérique, et état de droit.

Quels sont les enjeux principaux de la PFUE ?

Le calendrier législatif européen est en partie déjà fixé, sans compter que les crises (économique, géopolitique, sanitaire...) s'imposent parfois aux pays qui président le Conseil de l'UE. Mais la France a cependant des marges de manœuvre pour faire avancer ses dossiers de prédilection. Elle peut également inscrire ses propres initiatives à l'agenda européen.

Qui conduit la PFUE ?

Le **président de la République** fixe les orientations et les priorités générales du mandat français. Emmanuel Macron s'adressera d'ailleurs aux eurodéputé.es à Strasbourg, afin de détailler le programme de la France.

Où se déroule la PFUE ?

Les réunions ministérielles officielles du Conseil de l'UE se déroulent à Bruxelles et Luxembourg. Mais, comme chaque Etat membre qui assure la présidence tournante du Conseil de l'UE, **la France organise de nombreux évènements** sur son territoire, comme les réunions ministérielles informelles, des réunions d'expert.es, des séminaires, des conférences internationales, des sommets, des évènements culturels... près de 400 évènements prévus dans le calendrier de la PFUE sont organisés dans plusieurs villes en France.

La ville de Marseille accueillera d'ailleurs ce dimanche 13 et lundi 14 février une réunion ministérielle informelle sur la question du commerce !

Contact :

Johanne Morandin
europe.direct@eurocircle.info